

BeCraft ^{CALL}

TREMLIN

Écoles d'art FWB / Promotion 2024

Inscription au concours → 21.04.24



Inscription via le formulaire en ligne au plus tard pour le 21 avril 2024 : <https://forms.gle/nKvyuwWZa4HdBM828>

Dossier de candidature en ligne à compléter pour le 21 juillet 2024 au plus tard : <https://www.becraftcall.org>

Remise des Prix le 12 octobre 2024 à la galerie BeCraft

Tremplin est une initiative de BeCraft, association professionnelle de promotion des Arts appliqués contemporains.

Le Prix Tremplin est un concours qui s'adresse aux créateurs diplômés dans l'année scolaire écoulée d'une École d'Art de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les candidats peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique).

Les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, maroquinerie, bijou, reliure, céramique, bois, textile, verre... Ils seront présentés à un jury d'experts et aux représentants des institutions partenaires qui décerneront des bourses de soutien et des Prix coups de pouce à la carrière des jeunes créateurs.

Le concours Tremplin est doté de plusieurs Prix :

- des bourses de soutien au développement de la carrière des lauréats allant de 1.000 € à 2.750 €
- des Prix coups de pouce (accompagnement, promotion...)
- un Prix du public
- Les lauréats bénéficient également d'une année d'affiliation gratuite en tant qu'artistes membres de BeCraft (avec la possibilité d'exposer leurs œuvres à la galerie BeCraft)

Pour exemple, Prix remis en 2023

Bourses de soutien

- Prix de la Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une valeur de 2.500 €
- Prix de la Ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une valeur de 2.500 €
- Prix de l'Enseignement supérieur artistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une valeur de 2.750 €
- Prix du Ministre-Président de la Wallonie, d'une valeur de 2.500 €
- Prix de la Loterie Nationale, d'une valeur de 2.750 €

Prix coups de pouce

- Prix CID – Centre d'innovation et de design (Hornu) consistant en une exposition du projet de l'artiste à l'accueil du Grand-Hornu durant la période de l'exposition *Home Made*, du 15.10.2023 au 11.02.2024
- Prix H.E.C.T.A.R.E, d'une valeur de 500 € et consistant en une exposition des œuvres à la galerie H.E.C.T.A.R.E, Bruxelles
- Prix Job'In Design, consistant en deux heures de consultance selon les besoins de l'artiste (législation, communication digitale, image de marque) ainsi qu'un accès à un accompagnement individuel et aux workshops collectifs jusqu'à fin décembre.
- Prix de la Maison du Design, consistant en un accompagnement individuel au développement de son projet, l'intégration à la boutique des créateurs, la promotion sur les réseaux.
- Prix WBDM – Wallonie Bruxelles Design & Mode, consistant en une mise en lumière du travail de l'artiste sur le site et les réseaux sociaux. Et selon les besoins de l'artiste, un coup de pouce pour développer ses contacts et ses connaissances à l'international.
- Prix Fondation Mons 2025 (vote du public) consistant en une exposition dans une vitrine du centre-ville de Mons.
- Prix MFO – Michelangelo Foundation, consistant en l'ouverture exceptionnelle des candidatures pour les *Young Ambassadors* à tous les lauréats de Tremplin.

Tremplin, c'est aussi l'occasion pour les jeunes diplômés :

- d'assurer leurs premiers pas au sein d'une infrastructure reconnue,
- d'être confrontés aux modalités de participation à un concours,
- d'être confrontés aux exigences professionnelles de leur parcours à venir,
- de rencontrer les autres créateurs,
- d'être confrontés au regard d'un jury d'expert et du public,
- d'ouvrir une porte vers d'autres concours internationaux,
- d'être informés des institutions et organismes de soutien,
- de prendre connaissance de quelques outils utiles au démarrage de leur carrière

Conditions d'admission

Les candidats auront été diplômés au terme de l'année scolaire 2023-2024 d'une École d'Art de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique).

Les candidats et les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, maroquinerie, bijou, reliure, céramique, bois, textile, verre...

Les projets d'architecture et d'aménagement intérieur, maquettes, 3D ainsi que tout travail relatif au domaine des Beaux-Arts (2D, peinture, gravure, dessin, photographie, graphisme...) ne sont pas admis dans ce concours.

Les travaux proposés par les candidats seront le fruit du travail de fin d'étude de l'année académique 2023-2024.

Les candidats s'engagent à laisser leur(s) œuvre(s) jusqu'à la fin de l'événement. Celle(s)-ci ne pourra/ne pourront, en aucun cas, être remplacée(s) par une autre en cours de présentation.

Candidature

Les créateurs qui souhaitent participer à Tremplin remplissent, pour le 21 juillet 2024 au plus tard, le formulaire en ligne : <https://www.becraftcall.org>

Celui-ci reprendra, entre autres :

- une fiche d'identité du participant
- un C.V.
- un texte de 1.500 signes (caractères, espaces compris) expliquant la démarche artistique relative au travail présenté et/ou relative à la démarche générale de l'artiste
- maximum 15 photos haute définition du ou des objets présentés, nommées comme suit (nom, prénom, titre de l'œuvre, nom du photographe). En cas de sélection, ces photos pourront être utilisées pour les supports de communication
- le descriptif complet des œuvres proposées : titre de l'œuvre, matériaux et techniques utilisés, dimensions de l'œuvre en cm, nom du photographe, (nom du modèle), valeur assurance
- Les éventuels documents utiles à la compréhension du travail (book, vidéo, textes...)
- une copie du diplôme provisoire / attestation de réussite (à rendre le 25 septembre 2024 au plus tard), via le formulaire en ligne ou à ornella.lavaccara@becraft.org

Une confirmation de participation des candidats sera envoyée durant le mois d'août 2024.

Les candidats auront l'opportunité de mettre leur book de présentation personnel à disposition du jury.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser les supports de présentations non appropriés à la mise en place des œuvres.

Les candidats ne sont pas invités à présenter leur travail au jury.

Présentation des œuvres

Un maximum de 5 élèves par section d'une même école seront sélectionnés.

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer une sélection parmi les pièces proposées en fonction de l'espace disponible et de refuser de présenter un travail ne correspondant pas au projet soumis.

Les participants livreront les accessoires nécessaires à la présentation de leurs créations (ex. : mannequin, piétements, fixations spéciales, ampoules électriques...).

Les éventuels raccordements électriques respecteront les normes de sécurité et seront en état de fonctionner durant 12h de suite.

La présentation des œuvres aura lieu à la galerie BeCraft. Nous invitons donc les candidats, si besoin en fonction du projet, à une visite préalable des lieux afin d'anticiper les difficultés techniques qui pourraient être rencontrées lors du montage.

Assurance

Les travaux présentés seront assurés tous risques depuis leur dépôt et contrôle dans les locaux de BeCraft jusque trois jours après la clôture de l'événement, selon la date de reprise des pièces.

Dépôt des œuvres

La livraison des œuvres aura lieu le dimanche 22 et le lundi 23 septembre 2024 entre 9h30 et 16h30 à la Galerie BeCraft : Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille, 17/02 (entrée Place de la Grande Pêcherie), 7000 Mons.

Si l'œuvre nécessite un montage par les soins des exposants, nous fixerons une date de montage ensemble.

Les exposants livreront leurs pièces dans un état impeccable de finition et de propreté. À la réception, chaque pièce sera contrôlée conjointement par son créateur et un responsable de BeCraft. Toute altération (griffe, accroc, fêlure, tache, éclat...) sera mentionnée sur le bulletin de dépôt contresigné par le créateur.

Les créateurs seront également tenus d'informer les organisateurs de toute fragilité éventuelle des pièces. Si nécessaire, un plan de montage sera joint à la pièce.

Les exposants reprendront avec eux leur matériel d'emballage.

Reprise des œuvres

La reprise des œuvres suivra immédiatement la remise de Prix, le 12 octobre 2024, entre 21h et 23h ou le 13, 14 et 15 octobre entre 9h30 et 16h30. Pour des raisons pratiques, il est impératif que les participants viennent rechercher leurs œuvres. Par manque d'espace, elles ne pourront être stockées plus longtemps. Toute œuvre non retirée dans les délais fixés par le calendrier (sauf empêchement pour des raisons justifiées par email), ne sera plus assurée. Elle deviendra de plein droit, par l'effet de l'échéance du terme, la propriété de BeCraft.

Les participants sont priés de se munir de leur matériel d'emballage lors de la reprise des pièces. Il leur sera demandé de contrôler l'état et de contresigner, pour réception, le bulletin de dépôt.

Dates butoirs

21 avril 2024 : date limite d'inscription au concours

21 juillet 2024 : date limite d'envoi du dossier de candidature

Août 2024 : confirmation de la participation aux candidats

22 et 23 septembre 2024 : dépôt des œuvres par les créateurs à la galerie BeCraft

Date à déterminer ensemble : montage des œuvres qui nécessitent la présence de l'artiste

25 septembre 2024 : date limite d'envoi du diplôme ou de l'attestation de réussite

2 ou 3 octobre 2024 : jury d'attribution des Prix

4 octobre : Nuit des musées – Vote pour le Prix du public

Du 5 au 11 octobre 2024 : visites pour étudiants et écoles

12 et 13 octobre 2024 : week-end d'information/formation

12 octobre 2024 : Remise des Prix aux lauréats

12 octobre 2024, entre 21h et 23h et 13, 14, 15 octobre 2024, entre 9h30 et 16h30 : reprise des pièces par les participants

Renseignements complémentaires

Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille 17/02, 7000 Mons, Belgique

Bureaux ouverts du mardi au vendredi inclus, de 9h30 à 16h30

+32 (0)65 84 64 67 - ornella.lavaccara@becraft.org - www.becraft.org